

CORRIGÉ 1 DE L'ÉPREUVE DE SYNTHÈSE

EXEMPLE D'UNE BONNE COPIE

PARTIE 1

L'industrie cinématographique française : succès et enjeux

PARTIE 2

- I. Le cinéma français et son évolution
 - a) Son financement
 - b) La cité du cinéma de Besson
 - c) Numérisation de la filière cinématographique
- II. L'exception culturelle à la française
 - a) La France s'impose dans le monde
 - b) Succès de l'animation
 - c) Richesse de la formation
- III. Cependant, le cinéma français est confronté à des enjeux
 - a) L'exil fiscal
 - b) La lutte contre le streaming
 - c) Problème de la chronologie

PARTIE 3

1. Quels sont les chiffres représentatifs du cinéma français ?

Le cinéma français connaît un véritable succès. En effet, en 2011, il enregistre 215,6 millions d'entrées, ce qui correspond à une hausse de 4,2 % par rapport à 2010. En 2010, on comptabilise plus de 130 millions d'euros de recettes (contre 1 121 en 2006). De plus, il est très présent à l'étranger. 1/3 des films européens présents à l'étranger sont français et en ce qui concerne l'animation il est au 1^{er} rang européen et 3^e mondial. Depuis, en 2010 parmi le top des 10 films européens ayant eu du succès en dehors de l'Europe, 6 étaient des productions françaises. On remarque ainsi un large triomphe de ce dernier dû en particulier à des succès tel qu'*Intouchables* (19 millions d'entrées). En ce qui concerne son financement, les chaînes de télévision fournissent 360,8 millions euros d'aide, le plus gros budget. Cependant, des producteurs sont tentés par l'exil fiscal qui a concerné 35 % des tournages en 2012. Enfin, en 2011, année exceptionnelle pour le cinéma français, 272 films ont été produits et la part de marché de ces derniers s'est élevée à 41,6 %.

2. De quelle(s) façon(s) les pouvoirs publics peuvent-ils soutenir le cinéma français ?

Les pouvoirs publics peuvent intervenir tout d'abord dans le financement du cinéma. Par exemple, il y a des aides à la production accordée par le CNC (Centre National du Cinéma) afin de démarrer un film, cela représente environ 10 % du

financement. Il y a aussi des soutiens automatiques (6 %) et des aides sélectives (2,7 %). De plus, certaines régions telles que l'Île-de-France participent aux financements publics (2 %). Ils peuvent aussi essayer de lutter contre l'exil fiscal qui représente un manque à gagner pour cette industrie, le coût du travail et les impôts entrent en jeu. Ces pouvoirs peuvent aussi verser des subventions pour aider à la construction des salles... Par exemple Patrick Braouezec, ancien maire de Saint-Denis fut à l'origine de la création de la cité du cinéma avec Luc Besson. Cela peut aussi concerner l'aide aux petites salles pour la numérisation, ou bien encore des aides à la formation ; les études dans ce domaine étant coûteuses.

3. Pourquoi peut-on parler d'économie du cinéma ?

On parle d'économie du cinéma comme si l'on parlait de celle du vin ou du luxe. C'est un secteur clé, touchant une grande partie de la société. De plus, c'est un secteur mondial (France, Hollywood...). Le financement du cinéma se compose de nombreux paramètres (sociétés de production, chaînes de télévision, aides étrangères...). Des sociétés de statistiques ont été créées afin de prévoir les résultats, succès... (Exemple : Ciné Chiffre). De plus, lors de la sortie d'un film on prend en compte les grèves, la météo, la concurrence qui sont des facteurs jouant sur les résultats. Ensuite, c'est une industrie grandissante, qui emploie beaucoup, réalise de nombreuses productions, beaucoup d'argent circule. On remarque une évolution et une création de métiers, un changement dans l'organisation de la filière. Le cinéma fait partie et illustre bien la mondialisation.

PARTIE 4

En 2011, le cinéma français comptabilise 215,6 millions d'entrées. Du jamais vu depuis 1966. Aller au cinéma consiste à regarder un film dans le but de se divertir, se reposer, se cultiver ou bien se changer les idées. On comprend alors cet engouement grandissant. Se pose alors la question de savoir comment le cinéma français réussi, attire malgré la crise actuelle.

I. Le cinéma français et son évolution

a) Son financement

Produire un film coûte cher. Ainsi, il existe de nombreuses aides pour se financer. Le CNC verse des aides afin d'aider les films à démarrer. Les chaînes télévision fournissent le plus gros budget (360 millions d'euros).

b) La cité du cinéma de Besson

On remarque une évolution dans l'approche du cinéma. En 2012, Luc Besson ouvre une cité du cinéma à Saint-Denis avec pour objectif de fournir un large panel de prestations sur place. Il veut inciter les producteurs à produire en France.

c) Numérisation de la filière cinématographique

De plus, on constate une évolution en ce qui concerne les films, avec la numérisation du cinéma. Le CNC soutient ce projet ainsi que la restauration des œuvres les plus marquantes du cinéma français.

II. L'exception culturelle à la française

a) La France s'impose dans le monde

L'année 2011 fut exceptionnelle pour le cinéma français. En effet, *Intouchables* est devenu le troisième plus grand succès depuis 1945 et *The Artist* a reçu cinq oscars. Le cinéma français arrive à imposer ses productions à l'étranger. Par exemple, *Taken 2* a fait perdre à Hollywood son monopole des *blockbusters*.

b) Succès de l'animation

La France est devenue maître dans l'animation. Elle fait preuve d'une vitalité exceptionnelle. C'est un secteur grandissant qui a de nombreux débouchés et qui fait la renommée de la France.

c) Richesse de la formation

Les deux écoles, Supinfocom et Gobelins, dominent le secteur. Elles sont très sélectives. La formation est de qualité mais les études sont chères. Leur but est de préserver l'exception française, on s'arrache la *french touch* car il y a de fortes compétences et talents.

III. Cependant, le cinéma français est confronté à des enjeux

a) L'exil fiscal

En raison du coût du travail et des impôts, les films français se délocalisent (35 % en 2012) ce qui est un manque à gagner pour le pays et les industries.

b) la lutte contre le streaming

Trois syndicats français veulent le blocage de sites qui diffusent illégalement des films par streaming. Cela se fonde sur le droit de la propriété intellectuelle. Hadopi a alors lancé un programme pour lutter contre le piratage.

c) Le problème de la chronologie

Le cinéma français est confronté à une chronologie de sortie des films très contraignante. Entre la sortie en cinéma et la vidéo à la demande gratuite, s'écoule 40 mois. Le but serait de rendre cela plus flexible. Le film *Home* avait eu l'exclusivité d'être diffusé au cinéma, en DVD mais derrière cela il y avait un engagement écologique.

Le cinéma français est en plein boom. Ses recettes augmentent, ses productions sont des succès malgré la crise. Ce secteur y fait face. Cependant, il est confronté comme d'autres secteurs, pays à l'exil fiscal mais aussi au streaming qui s'est beaucoup développé ces dernières années et qui nuit aux producteurs et aux acteurs.

CORRIGÉ 2 DE L'ÉPREUVE DE SYNTHÈSE

EXEMPLE D'UNE BONNE COPIE

PARTIE 1

Le cinéma français : bilan et avenir.

PARTIE 2

I. Un bilan positif pour le cinéma français...

a) Des chiffres encourageants

1. Une fréquentation record des salles en 2011 (doc. 1).
2. Les films produits en France ont du succès à l'étranger : *Intouchables*, *Taken 2* (docs. 1 ; 5). *Taken 2* engrange plus de 2,8 millions de dollars dans le monde en 2 semaines (doc. 5).
3. Une hausse du nombre d'écrans en France (doc. 7).
4. Des investissements presque multipliés par 2 en 8 ans (doc. 7) et des recettes en augmentation (doc. 7).

b) Une France qui attire

1. Paris, un décor exceptionnel pour le tournage de films (doc. 6).
2. Ouverture de la Cinecittà à Paris en 2012 (doc. 6), énorme complexe avec 9 plateaux de tournage.
3. L'animation, point fort du cinéma français (doc. 10).

c) Un succès économique

1. Une « french touch » qui marche (doc. 10). Les diplômés des Gobelins, prestigieuse école à Paris, sont recherchés.
2. Une offre de films qui augmente (doc. 1).

II. ... cependant, il est menacé

a) L'exportation du cinéma

1. Des exils fiscaux (doc. 4) sont à craindre. Produire un film en France coûterait plus cher que de le produire à l'étranger.
2. Une barrière culturelle du succès des films français (doc. 5) : le Royaume-Uni reste le leader en termes d'entrée, la langue anglaise est très parlée dans le monde.
3. 63 % des entrées de films français ont été enregistrées en France (doc. 5). On a une audience qui reste majoritairement nationale.

b) Les nouvelles technologies, une menace possible

1. La vidéo à la demande (doc. 8) : une nouvelle voie d'accès au cinéma.
2. Le streaming (doc. 9) : la possibilité pour tous de voir des films illégalement par le biais d'Internet.
3. La TNT (doc. 8) démocratise les films et en donne l'accès à tous.
4. Les chaînes du câble et Canal+ (docs 11 ; 2) produisent leurs propres films, ils ne sont pas visibles au cinéma.

PARTIE 3

1. Les chiffres représentatifs du cinéma français :

- une fréquentation record depuis 45 ans en 2011 des salles de cinéma avec 215,6 millions d'entrées (doc. 1) ;
- augmentation de l'offre de films français de 21,4 % (doc. 1) de 2010 à 2011 ;
- *Intouchables* et *Rien à déclarer*, 2 films français, ont occupé en 2011 les 2 premières places du box-office (doc. 1) ;
- *Taken 2* produit par Luc Besson a engrangé plus de 218 millions de dollars de recettes en 2 semaines dans le monde (doc. 5) ;
- un tiers des films européens visibles à l'étranger sont français (doc. 5) ;
- 2 050 cinémas en France en 2010 (doc. 7) ;
- les films français détiennent en 2010 35,7 % des recettes du marché des films (doc. 7) ;
- l'animation française occupe le 1^{er} rang européen de la production d'animation (doc. 10) et le 3^e rang mondial.

2. Les façons dont les pouvoirs publics peuvent soutenir le cinéma français :

- en accordant des crédits d'impôts aux films tournés en France et en français (doc. 2) ;
- en accordant un crédit d'impôts pour les productions étrangères (doc. 6) ;
- en condamnant le téléchargement illégal de films ou leur vision en streaming sur Internet (doc. 9) ainsi que le piratage ;
- en soutenant les études des techniciens de l'industrie du cinéma (doc. 10) avec des bourses par exemple.

3. On peut parler d'économie du cinéma :

- des millions d'entrées qui rapportent (doc. 1) ;
- des recettes surveillées de près (doc. 3) notamment par le biais de « soirées chiffre » ;
- une vision marketing du cinéma avec la promotion du film par ses acteurs, sa publicité, sa bande-annonce (doc. 8) ;
- différents acteurs de financement pour la production de films (doc. 2), ils font des investissements ;
- industrie du cinéma fonctionnant de plus en plus comme la « grande distribution » (doc. 3) ;
- délocalisations de la production pour bénéficier de tarifs avantageux (doc. 4) notamment sur la main-d'œuvre ;
- chiffres tabous (doc. 3) ;
- recettes conséquentes se comptant en millions d'euros (doc. 7) ;
- il y a une demande et une offre de films (doc. 10).

PARTIE 4

Le cinéma français : bilan et avenir.

Le succès d'*Intouchables* en 2011 est une source de fierté pour le cinéma français. Le cinéma est une industrie de production de films. C'est un art que les Français aiment tout particulièrement.

Que peut-on dire des derniers résultats du cinéma ? De quoi doit-il se méfier pour perdurer ?

Nous verrons d'abord que le bilan du cinéma français est positif, puis, nous nous intéresserons à ce qui le menace.

Les chiffres du cinéma français en 2011 sont encourageants (doc. 1). La fréquentation des salles a battu les records avec 215,6 millions d'entrées. Cela est partiellement dû* au succès des films comme *Intouchables* ou *Taken 2* qui ont d'ailleurs aussi marché à l'étranger (docs 1 ; 5). *Taken 2* a d'ailleurs engrangé plus de 218 millions de dollars dans le monde en 2 semaines !

De plus, le nombre d'écrans augmente en France, malgré la* baisse du nombre de cinémas (doc. 7). Cela montre que les petites salles ferment pour laisser place aux gros complexes de plusieurs salles de projection. Les investissements ont presque été multipliés par 2 de 2012 à 2010 pour le cinéma en France (doc. 7), et les recettes ne cessent* d'augmenter (doc. 7).

La France est un pays qui attire. Tout d'abord, grâce à sa capitale, Paris, qui constitue un décor exceptionnel pour le tournage de films (doc. 6). De plus, le secteur du cinéma s'y développe, avec par exemple l'ouverture de la Cinécittà en 2012*, qui est un énorme complexe comprenant 9 plateaux de tournage ainsi que des bureaux (doc. 6). Le cinéma français a un autre point fort : l'animation. En effet, notre pays est le 1^{er} producteur européen et le 3^e mondial de films d'animation (doc. 10).

Le cinéma est un moteur* économique en France. Les diplômés de certaines écoles réputées comme celle des Gobelins à Paris ne peinent pas à trouver un emploi une fois leur diplôme obtenu (doc. 10). La production de films français est en hausse, ainsi que la part de marché qu'ils occupent qui est de 41,6 % (doc. 1)*.

Le cinéma français est donc en bonne position, cependant, il est menacé.

Produire un film coûte cher, c'est pour cela que des exils fiscaux pour la production de films sont à craindre (doc. 4). Produire un film en France coûterait plus cher que de produire à l'étranger.

De plus, une barrière* culturelle se dresse contre la France (doc. 5). En effet, le Royaume-Uni reste le leader en termes d'entrées, la langue anglaise étant très parlée dans le monde. Aussi, 63 % des entrées de films français ont été enregistrées en France, on a donc une audience qui reste majoritairement* nationale (doc. 6).

L'arrivée des nouvelles technologies bouleverse également le triomphe du cinéma français. La vidéo à la demande (doc. 8) est une nouvelle voie d'accès aux films. Cela est nuisible au nombre d'entrées au cinéma. Le streaming, permettant aux individus de voir une grande quantité de* films sur Internet, gratuitement, mais illégalement, lui est aussi nuisible (doc. 9). L'Etat tente de la réprimer, de punir les téléchargements illégaux et les

piratages. L'arrivée de la TNT (doc. 8) dans la plupart des foyers démocratise le cinéma et en donne l'accès à tous. Enfin,* des chaînes du câble comme Canal+ (docs 11 ; 2) produisent leurs propres films, ils ne sont pas visibles au cinéma. Ainsi, les Français ont une offre de films multiple.

Le cinéma français est donc en plein essor grâce à de nombreux films à succès, la popularité, et l'investissement de* la France. Malheureusement, comme dans toute économie, des facteurs viennent entraver ce succès. Ainsi les délocalisations de production de films, les nouvelles technologies et la production privée de films sont des dangers pour le cinéma français. Cependant, aller au cinéma a du charme, de plus, il y a aujourd'hui la* possibilité d'y voir des films en 3D, chose possible mais rare dans nos foyers. Alors, que préféreront les Français pour voir un film dans les années à venir ?